

Lettre circulaire AI n°198 du 23 avril 2004

Lettre d'information du service central des tarifs médicaux, Lucerne

Le service central des tarifs médicaux (SCTM) de Lucerne publie régulièrement, sur son site Internet (www.zmt.ch), des informations sur l'évolution et les modifications des tarifs médicaux. Il s'agit entre autres d'informations auparavant envoyées sur papier, qui ne sont plus disponibles que sous forme électronique depuis le 1^{er} avril 2004. Puisqu'elles concernent également l'AI et ses offices, ceux-ci doivent demander un mot de passe au SCTM, qui leur permettra d'être régulièrement informés et d'avoir accès au groupe fermé d'utilisateurs.

Nous vous recommandons de procéder comme suit :

Chaque office AI désigne un administrateur. Celui-ci a accès à Internet et il se charge de transmettre les informations au sein de l'office AI.

L'administrateur demande à Mme Elisabeth Hofer (info@zmt.ch) de lui attribuer un mot de passe lui donnant accès au groupe fermé d'utilisateurs.

L'administrateur s'abonne ensuite à la lettre d'information, sous www.zmt.ch. Important : ne souscrire l'abonnement qu'une fois entré dans le groupe fermé d'utilisateurs (le nom de l'administrateur s'inscrit alors dans le champ « membre »). Se référer également à la lettre ci-jointe du SCTM de décembre 2003 à ce sujet.

Après son inscription, l'administrateur est régulièrement informé par courrier électronique des nouveautés du site.